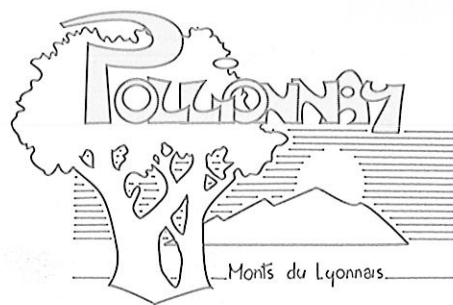
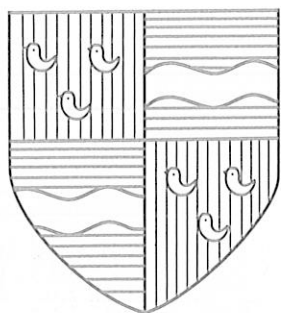
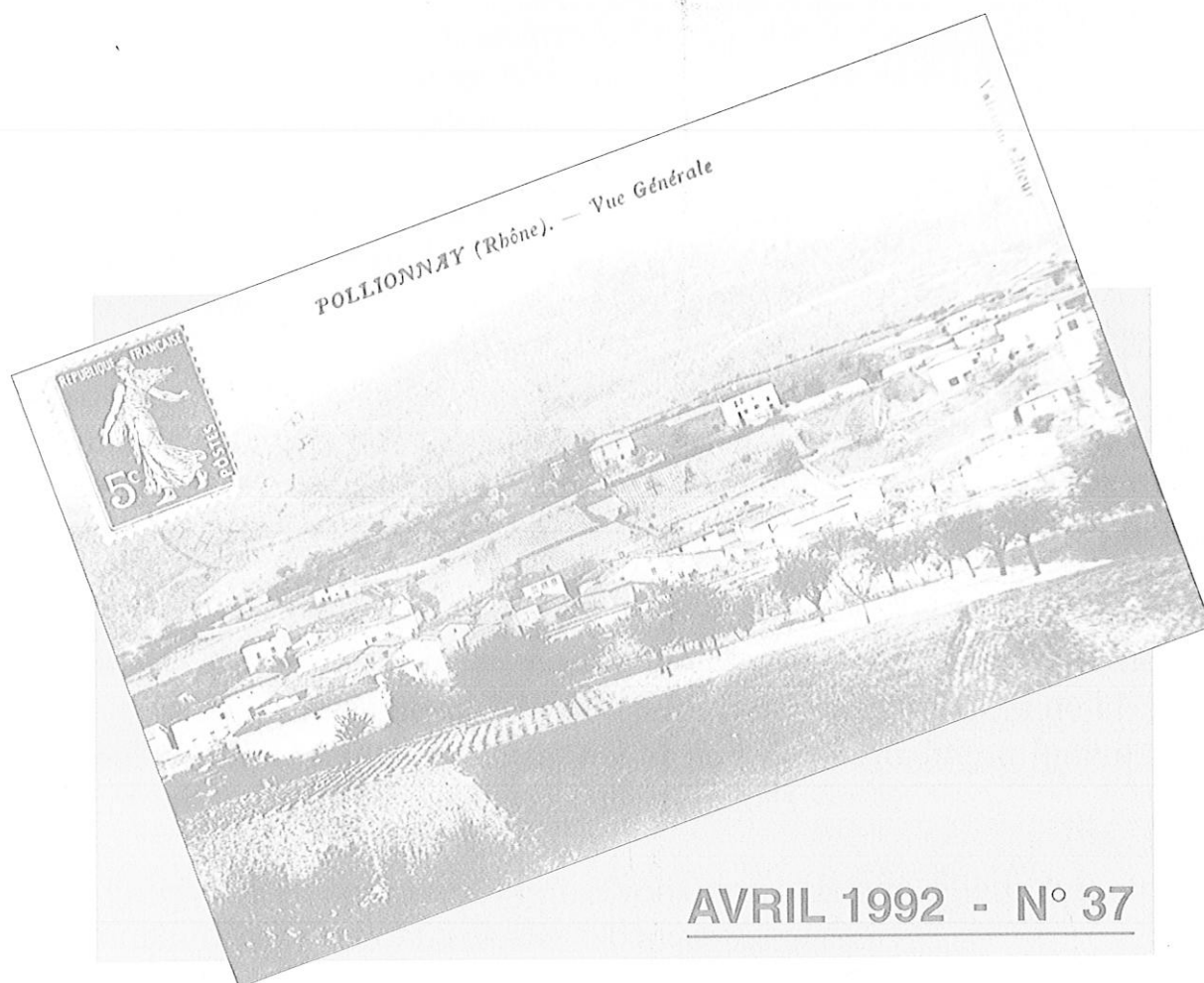




Pollionnay



Bulletin d'Informations
municipales et communales

Sommaire

Le Mot du Maire	3
Les Echos du Conseil Municipal	4
Commission voirie - Travaux	5
Commission des finances	5
Commission environnement	6
Médiathèque municipale	7
Syndicat intercommunal	8
Anciens combattants	9
Etat civil - Sou des écoles	10
Association des familles	10
Comité de la foire	11
Maison de la rencontre	12
Appel d'urgence	13
Projet d'élagage	14
Assistance sociale	14
Recensement militaire	14
Bennes pour déchets	14
Dépistage du sida	15
Groupe Rabelais	15

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint



Merci de votre confiance aux annonceurs
qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal.

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité
de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE

Il est incontestable que la superficie de notre commune est importante 1580 hectares, que nos routes communales que nos chemins ruraux ont un kilométrage élevé, que nos hameaux situés au nord, à l'est, au sud, sont éloignés du bourg, que notre territoire est parsemé de nombreuses constructions nouvelles, que les terrains plats sauf dans la partie est, sont rares, que de nombreux vallons d'ouest en est sillonnent notre territoire. Cette analyse très rapide de la topographie et des lieux d'habitation, amène à dire qu'une bonne urbanisation de notre commune, si elle est bien réalisable, sera malgré tous les efforts conjugués, longue à réaliser.

La fameuse décentralisation a par les textes, apporté plus de pouvoir aux dirigeants de la commune, c'est à dire au conseil municipal, mais les dotations ou subventions de l'Etat, de la Région et du Département, n'ont pas augmenté d'une façon significative et même parfois sont en retrait. Donc les pouvoirs nouveaux accordés ne s'en sont pas trouvés confortés par des rentrées financières plus importantes, ce qui oblige, si l'on veut poursuivre les travaux entrepris et réaliser ceux qui sont en projet, à augmenter la fiscalité locale. Comme il n'est point question de dépasser un seuil raisonnable et acceptable par nos concitoyens, comme il n'est point non plus question d'endetter fortement la commune, certains projets devront être légèrement retardés. Il est aussi à noter que la déliquescence de certains services de l'Etat, résultant du manque de personnel et non de sa qualité, a fortement contrarié l'avancement de nombreuses études.

Quoiqu'il en soit, nous poursuivons nos buts afin que notre commune prospère et continue son expansion.

Le Maire,
Raymond DUCLOS

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 23 décembre 1991.

● M. le maire présente l'avant projet détaillé de construction du collecteur destiné à l'assainissement de la vallée sud (entre le pont rompu et les Presles). La partie actuellement à l'étude concerne le raccordement entre le collecteur de la Courly sur la commune de Craponne et la frontière de notre commune au pont rompu. Les subventions du conseil général et de l'agence de l'eau sont acquises pour cette tranche au taux de 72 %.

L'avant projet est adopté à l'unanimité. Les entreprises Petavit-Collet sont retenues pour ce chantier.

● M. le maire informe le conseil municipal de la notification du jugement du Tribunal Administratif de Lyon en date du 26 novembre concernant le recours déposé par M. Picotin et autres. Ce recours visait une délibération du 13 décembre 1989 relative à l'aménagement intérieur de la bibliothèque municipale. Il est favorable aux plaignants et défavorable à la commune.

● Nouveaux tarifs de location des salles municipales disponibles en mairie.

● Le contrat CATE propose une nouvelle activité pour les enfants de l'école : Arts plastiques le mardi en fin de journée.

Réunion du 28 février 1992.

● En vue d'un projet d'extension de la mairie, un dossier est déposé en préfecture.

● Conformément à l'arrêté préfectoral, les taux d'indemnité communale de logement aux instituteurs sont fixés à 828 Frs pour enseignant célibataire et 1035 Frs pour enseignant marié avec enfant à charge.

● Une personne s'est présentée pour assurer le gardiennage de l'église. Un contrat est en cours d'élaboration.

● Un avenant à la police d'Assurance de la Commune est adopté pour couvrir le transport des documents de la médiathèque, le matériel informatique, et la Maison Rivoire.

● La SPA accueillant les chiens errants demande une participation pour 1992 de 1 F par habitant. Il sera demandé à tout propriétaire de chiens conduits à la SPA une participation de 300 Frs.

● Les élections cantonales et régionales des 22 et 29 mars 1992, se dérouleront dans la seule salle des Associations.

● Les appartements de la Maison Rivoire seront disponibles à partir du 1^{er} Avril 1992. Se faire inscrire à la Mairie où toutes indications seront données.

● Travaux divers réalisés et restant à réaliser

- Réserve de 23 m² attenante à la salle municipale pour rangement des tables et chaises.
- Vestiaires du stade.
- Réparation de la terrasse devant la salle municipale endommagée par le camion d'un traiteur.

- Eglise - l'éclairage des entrées a été revu - reste à remplacer la porte face à la cure comme l'a été la porte du clocher.

- La sculpture de Geneviève Dumont sera mise en place le 10 mars.

● Révision du POS

Un retard important est dû au manque d'effectifs de la DDE, ainsi qu'à la non concordance du projet avec le schéma directeur de l'Ouest Lyonnais. Néanmoins, une zone artisanale de 3 ha environ est toujours en projet.

● Tarifs restaurant scolaire

Au 1^{er} avril 1992 - nouveaux tarifs du restaurant scolaire (+ 3 %)

- adultes - 23,40 Frs
- enfants classes primaires - 15,75 Frs
- enfants classes enfantines - 14,00 Frs

● Le syndicat des Ordures Ménagères devant être dissout fin 1992, il est donné tous pouvoirs au SIVOM pour s'intéresser à la collecte et au traitement des OM, ainsi qu'à la construction d'une déchetterie.

● Pour la rentrée scolaire 1992, il est probable qu'une 4^{ème} classe doit être créée. Une classe sera à équiper et l'embauche d'une assistante maternelle à réaliser.

- Suite à une demande de l'école de Musique, la municipalité acquiert un orgue d'occasion, celui-ci restant la propriété de la commune.

Réunion du 13 mars 1992

● Construction de logements dans la zone 3 NA m du Bourg. La maîtrise d'ouvrage déléguée avait été confiée à l'OPAC du Rhône, pour réaliser un lotissement de 10 lots sur lesquels auraient été construits 4 maisons de pays et deux immeubles d'une trentaine de logements (en locatif et accession à la propriété). Cette opération devait s'avérer "blanche", c'est-à-dire ne rien coûter à la commune. De nombreuses incertitudes techniques et financières demeurent sur ce projet, ne permettant pas au Conseil Municipal d'y donner suite. Une autre proposition faite par HBVS est à l'étude.

● Il est demandé la création d'une commission spéciale sur l'environnement.

AUTO-ÉCOLE DE CHARBONNIERES

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. 78.87.17.30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS

VOIRIE - TRAVAUX

La commission voirie assez discrète dans ses écrits mais très efficace, vous présente les travaux réalisés à ce jour depuis début 1989.

● VOIRIE COMMUNALE :

élargissement et réfection de plusieurs tranches du VC 2.

● VOIRIE RURALE :

- chemin de Fumoy
- remise en état chemin du "Grand Chemin".

● EROSION DES TERRES :

- au bas du chemin de la Rivière
- à Valency
- chemin des Colombières
- VC n°9 "La Garnière"
- aménagement, réfection et entretien divers sur plusieurs chemins.

● ACHAT D'UN PETIT CAMION : très utile dans le transport des curages de fossés, etc.

● RESEAU D'EAU : renforcement secteurs de la Rapaudière, Valency, Quinsonnière, nouveau réservoir aux Presles.

● ADDUCTION D'EAU DES ECARTS : Fumoy. Le Bouillon. La Luère.

● ELECTRICITE : renforcement réseaux (transformateur Ponzatière, Garenne du Buis).

● ECLAIRAGE PUBLIC : 16 lampadaires que les riverains ont pu apprécier.

● EGLISE :

- remplacement éclairage sur portes, principale et latérale.
- remplacement de la porte du clocher
- étude, éclairage du chœur de l'église et modification éclairage extérieur de nuit.

● ECOLE : aménagement panneaux affichage école maternelle, lavabo école des grands.

● COMPLEXE CENTRE BOURG : fin de la dernière tranche (Maison Rivoire 4 logements, 2 salles de réunion).

● REDEMARRAGE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

● ZONE NA DU BOURG : reprise des études suivant programme et coût mieux adaptés aux possibilités et projet de la commune.

● SANS OUBLIER : le début de la première tranche d'assainissement concernant le collecteur de la vallée sud "Ponterle-Pont Rompu" et le Pont Rompu, le Sarrazin pour fin 1992 (2^e tranche) et 3^e tranche direction des Presles.

J. Bouchard - H. Larue

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 92 : Le Conseil Municipal dans sa séance du 20 Mars 1992, a approuvé à l'unanimité le budget primitif proposé par la Commission des Finances.

FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES :

ont été prévues pour 2 278 418 F + 4,04 % / BP 91
Annuité de la dette 693 555 F + 2,82 % / BP 91
Au total 2 971 973 F + 3,75 % / BP 91

LES RECETTES :

prévues s'élèvent à 3 572 150 F + 8,04 % / BP 91
faisant apparaître un autofinancement 600 177 F

Principaux postes compris au BP 92 :

	BP 91	BP 92
DEPENSES :		
Fournitures - gestion générale	476 000	504 600
Frais de Personnel	910 500	985 030
Travaux et Services Extérieurs	376 000	434 000
Participation et Contingents	427 365	354 788
Annuité de la Dette	674 500	693 555
	2 864 365	2 971 973
		+ 3,75 %
RECETTES :		
Ressources Propres	375 000	424 825
Dotation de l'Etat	1 028 800	1 066 249
Impôts reversés par l'Etat	292 147	344 317
Contributions Directes	1 610 226	1 736 759
	3 306 175	3 572 150
		+ 8,04 %
Autofinancement	441 808	600 177

INVESTISSEMENT

LES DEPENSES

Frais d'Etudes Zone NA Bourg 400 000
Acquisitions 162 500
Travaux de Bâtiments 685 000
Travaux Voiries et Réseaux 1 168 000
Autres travaux communaux 40 000
2 455 000

LES RECETTES

Subventions 680 000
Participations TLE - TVA 275 323
Autofinancement 600 177
Emprunt 900 000
2 455 000

CONTRIBUTIONS DIRECTES (4 Taxes)

Notre commune a réalisé des investissements importants pour la construction de la Médiathèque, du Club des jeunes et la réhabilitation de la Maison Rivoire, destinée à l'aménagement de quatre appartements, à l'amélioration de la Maison de la Rencontre et à la création d'une salle municipale d'Activités. Courant 1992 et jusqu'en 1996, elle doit faire face, selon un programme prévisionnel, à l'assainissement de la Vallée sud (en 1992, Sortie St Genis

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

les Ollières - Pont Rompu) pour un montant global de l'ordre de 7 500 000 Frs. (subventionné en partie par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau).

D'autre part, la Commune continue l'étude de l'aménagement de la Zone NA du Bourg.

Afin de concilier les besoins évolutifs de Pollionnay avec une pression fiscale raisonnable (laquelle demeure un souci permanent de vos élus), le Conseil Municipal a voté les taux des 4 Taxes suivantes :

	1991	1992	
Taxe Habitation	7,57	8,23	+ 8,71 %
Foncier Bâti	9,39	10,21	+ 8,73 %
Foncier non Bâti	40,12	inchangé	
Taxe Professionnelle	10,40	inchangé	

Les taux restent bien inférieurs à la moyenne départementale pour les communes de même catégorie.

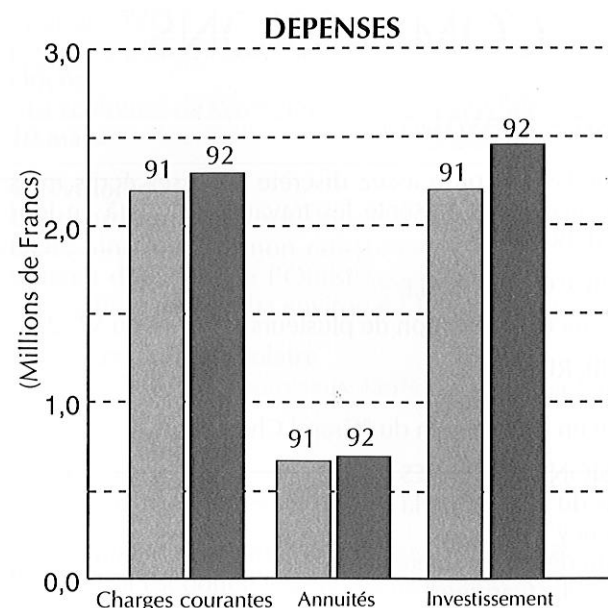
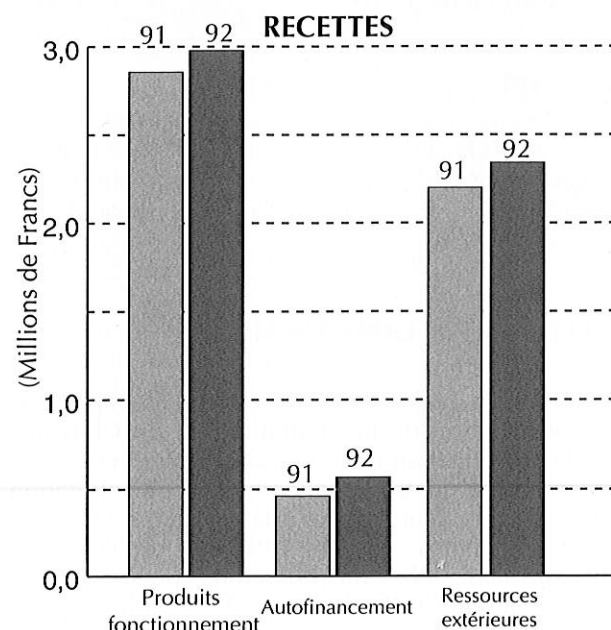
Ils généreront un produit global de 1 736 759 Frs (48,6 % des recettes de fonctionnement), supérieur de 81 723 Frs par rapport à celui escompté sans augmentation des taux TH et FB et de 126 533 Frs supérieur aux contributions directes 1991.

A titre d'exemple : un contribuable marié avec deux personnes à charge ayant une maison ou un appartement ayant une valeur locative moyenne évaluée à 16 750 Frs, a payé en 1991 une TH de : 1 107 F. Avec un taux de TH de 8,23 %, il paiera en 1992 une TH de : 1 204 F. Soit : + 97 F.

Voilà expliquée, la gestion communale conformément à la décision prise en Conseil Municipal, afin que chaque citoyen de Pollionnay soit parfaitement informé.

R. DEROUX - J. BLIEM

LES EQUILIBRES GENERAUX DU BUDGET

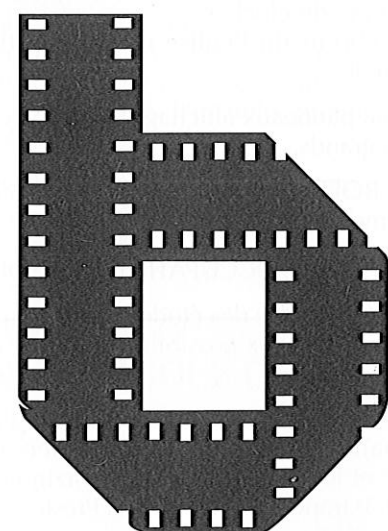


ENVIRONNEMENT

Vous aimez la nature... Vous vous intéressez à votre cadre de vie... Tout ce qui touche l'environnement ne vous est pas étranger... le Conseil Municipal vient de décider la création d'une Commission Environnement.

Si vous désirez œuvrer au sein de cette commission, faites acte de candidature en Mairie, en adressant un mot à M. Jean BLIEM.

jean-louis bessenay
photographe

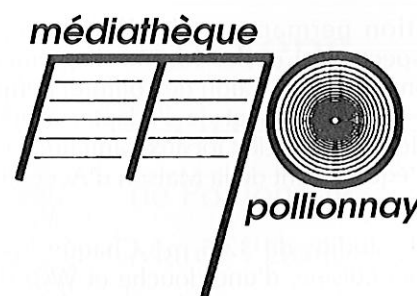


KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78.57.04.89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 craponne

MEDIATHEQUE MUNICIPALE



QUELQUES CHIFFRES

	1988	1989	1990	1991
Surface disponible	25 m²	25 m²	25 m²	100 m²
Inscrits	115	165	189	212
documents prêtés	2013	4720	5664	7084
Permanences hebdomadaires	5h30	6h30	7h	8h30

DOCUMENTS DISPONIBLES A LA MEDIATHEQUE

Bibliothèque	Discothèque	Vidéotheque
2000 MMP	42 MMP	40 BCP
1500 BCP	280 BCP	

MMP : Médiathèque Municipale de Pollionnay
BCP : Bibliothèque Centrale de Prêt

Le 14 février 1992 s'est tenue l'assemblée générale des lecteurs, en présence de Monsieur Duclos, Maire, et de Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, Bliem et Jasserand délégués à la Médiathèque, Madame Rivoire, et Messieurs Larue et Poccachard.

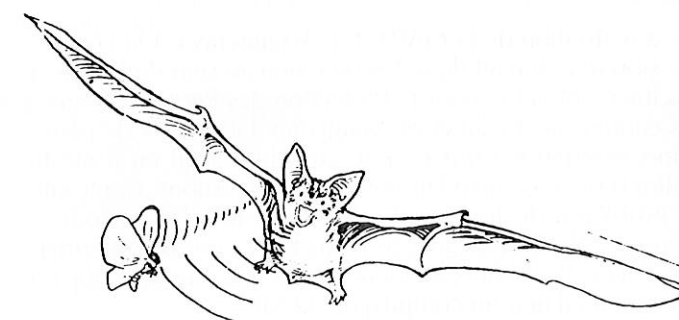
De grands changements sont intervenus depuis un an : la surface du local est passée de 25 m² à 100 m² environ, espace accueillant et fonctionnel. Le nombre d'inscrits est en constante évolution, et témoigne de l'intérêt manifesté par les habitants de Pollionnay pour un service municipal culturel de qualité.

La Médiathèque représente maintenant un véritable espace de vie dans la commune.

Le choix de la municipalité de promouvoir ce service par l'aménagement d'un nouveau local a permis cette évolution. Comme souvent, les progrès s'enchaînent : les meilleures conditions matérielles ont encouragé l'équipe à proposer, avec le concours de la Bibliothèque Centrale de Prêts, le prêt de vidéo cassettes. Ce service amène de nouveaux habitants à entrer dans cet espace culturel et à bénéficier des multiples supports de communication.

Il nous semble donc que cet investissement municipal qu'est la Médiathèque, est un investissement à long terme très positif puisqu'il mise sur un développement intellectuel et spirituel. Les habitants de Pollionnay de tous âges et de tous horizons trouvent à la Médiathèque un lieu où communiquer, se cultiver ou tout simplement se distraire dans un cadre propice à la réflexion et à la détente.

En commun avec l'école qui étudie les chauves-souris, du 21 au 28 mars, nous avons accueilli une exposition de la F.R.A.P.N.A. sur ce thème.



La chauve-souris

A mi-carême, en carnaval,
On met un masque de velours.

Où va le masque après le bal ?
Il vole à la tombée du jour.

Oiseau de poils, oiseau sans plumes,
Il sort, quand l'étoile s'allume,
De son repaire de décombres.
Chauve-souris, masque de l'ombre.

Robert DESNOS

Poème envoyé par fax, par les correspondants de l'école, Ecole française de Ryad, ARABIE SAOUDITE.

Roger BEAUMONT
Suzanne BATTESTI

L.M. MAÇONNERIE

Tél. : 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

LA RESIDENCE "LES EMERAUDES" A VAUGNERAY



LES EMERAUDES
VAUGNERAY
Foyer pour personnes âgées
avenue du Docteur Serullaz

La réalisation de la MAPAD de Vaugneray est la conclusion d'un travail de réflexion mené au sein du Syndicat Intercommunal pour la Protection des Personnes Agées des cantons de Tassin et de Vaugneray (SIPAG) et de partenaires extérieurs. C'est l'OPAC du Rhône qui en a été le maître d'ouvrage mandaté (étude et réalisation). Confronté au problème du logement et des besoins des personnes âgées, le SIPAG a décidé de réaliser un ensemble permettant l'accueil et l'hébergement de ces personnes, pour un montant total (terrain compris) de 32 MF. La résidence "Les Emeraudes" est gérée par l'Association Intercommunale des Maisons d'Accueil et des Foyers Logements Médicalisés pour Personnes Agées (AIPA). Située au centre de la commune de Vaugneray, à 19 km de Lyon, entre l'avenue du Docteur Serullaz et la rue de la Déserte, à proximité des commerces, la résidence "Les Emeraudes" peut accueillir 80 personnes dans un superbe bâtiment moderne et fonctionnel sur un terrain d'une superficie de 8 650 m². La résidence est composée de 4 unités regroupées sur 6 étages épousant la topographie existante (17 m de dénivelé entre les 2 rues) tout en permettant l'accessibilité en tous points du bâtiment. Chaque étage est desservi par un ascenseur.

Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - Air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF
Programme spéciaux pour groupes

Une animation permanente (bibliothèque, activités manuelles, spectacles) et des locaux d'agrément (salle à manger, salon, télévision, salon de coiffure) permettent aux résidents de se rencontrer et de s'adapter à une nouvelle vie. Une salle de soins, des locaux sanitaires, un oratoire complètent l'équipement de la Maison d'Accueil.

1ère UNITE :

22 logements studios de 32,5 m². Chaque logement est doté d'un coin cuisine, d'une douche et WC, d'une ligne téléphone, d'une alimentation télévision. Une ligne "appel d'urgence" est installée dans chaque studio. Les locataires entièrement autonomes vivent dans leurs meubles. Ils ont le choix soit de préparer eux-mêmes leurs repas, soit de bénéficier de la restauration de la MAPAD. Une assistance médicale permanente est assurée tous les jours de la semaine et quelle que soit l'heure.

Prix de journée : 130 F : 1 lit ; 170 F : 2 lits (sans pension).

2ème et 3ème UNITE

10 logements de 32 m² et 30 logements de 20 m². Chaque chambre est meublée et équipée d'une douche, d'un WC, d'une prise télévision, d'une ligne téléphonique et d'une ligne "appel d'urgence". La tapisserie est différente pour chacune des chambres.

Ces deux unités accueillent des personnes dépendantes ayant besoin ou non de soins réguliers mais qui ne nécessitent pas d'entrer dans un centre hospitalier.

Prix de journée : 276 F (pension complète).

4ème UNITE : LE CANTOU

12 logements de 20 m². Cette unité très spécialisée est destinée à l'accueil des personnes âgées désorientées.

Le cantou (foyer) est composé de 12 logements de 20m² chacun et de 12 lits avec sanitaires individuels qui sont disposés autour d'un espace communautaire incluant une cuisine, une salle de séjour avec une table commune et un coin détente.

Prix de journée : 276 F (pension complète)

Pour les personnes au revenu modeste, il est possible de demander l'aide sociale et l'aide personnalisée au logement (APL).

Souhaitons à toutes les personnes qui ne peuvent plus rester chez elles pour raison d'handicap ou de solitude, de trouver aux « Emeraudes » la chaleur de l'accueil et le soutien pour un séjour heureux et reposant.

Pour tout renseignement adressez-vous auprès de M^{me} Morel, directrice, tél. 78 45 90 00.

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. 78 45 81 20

REFLETS DE LA VIE LOCALE



Anciens Combattants de Pollionnay Marcy l'Etoile Ste Consorce

Conseil d'administration du 8 février 1992

Le Bureau 1992 a été constitué comme suit :

BUREAU :

Président	: Roger DEROUX
Vice-Président	: Gabriel JEUNET
Vice-Président	: Hervé RIVAL DE ROUVILLE
Secrétaire	: Etienne BROCHET
Secrétaire-adjoint	: André BAROU
Trésorier	: Maurice LEYNAUD
Trésorier-adjoint	: Roger DEROUX

COMMISSIONS :

DROITS	: Paul EONO - Bureau
RELATIONS - CEREMONIES	: Roger BONIJOLY
	: Paul DUGENET
AFFAIRES SOCIALES	: Paul DUGENET - Bureau
FETES - LOISIRS	: Gabriel JEUNET
	: Maurice LEYNAUD
PRESSE - INFORMATIONS	: Hervé DE ROUVILLE
	: Paul EONO
LE LIEN	: Etienne BROCHET
	: Roger DEROUX
PORTE - DRAPEAU	: Hervé DE ROUVILLE
	: René PAILLERON

CEREMONIE du 8 mai 1992

Délégations à MARCY L'ETOILE - Ste CONSORCE - POLLIONNAY avec drapeau.

A Pollionnay, remise de la Croix du Combattant à Diego MUNOZ.

REPAS du 8 mai

Une circulaire vous sera expédiée prochainement pour fixer les modalités du repas. RESERVEZ CE REPAS pour rester "entre nous".

CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

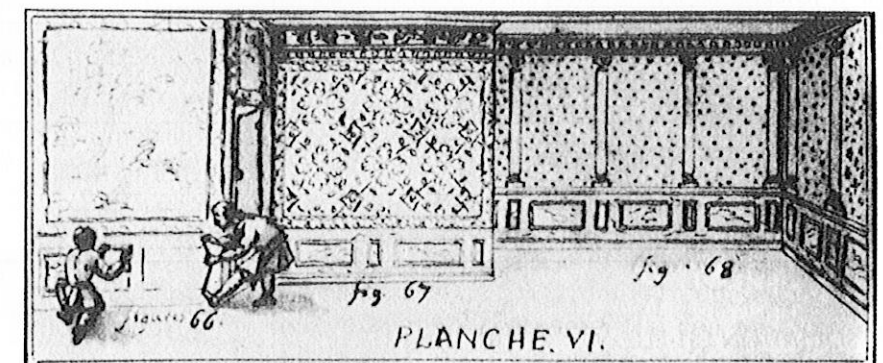
LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL : 78 48 13 14

PAPIERS DE TENTURES - DÉCORS PANORAMIQUES

Documents exclusifs - Collection unique en France - Éditeur depuis 1880

Étoffes d'Intérieur
Soieries de Lyon
Sièges et canapés
Atelier de confection



HENRI GERMAIN

BRUNO VITAL DURAND

11, RUE AUGUSTE-COMTE - 69002 LYON - TÉL. 78.42.69.79

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ETAT CIVIL

DECES

LARDELLIER Jean-Marie 12.02.92

NAISSANCES

DEMEURE Jérémy 28.01.92
MORANDY Magali Nicole 04.02.92
TRESVAUX du FRAVAL Maximilien Viktor 09.02.92

SOU DES ECOLES

Beau succès pour notre grand LOTO annuel qui a réuni une très nombreuse et sympathique assistance ce samedi 21 mars à la salle communale. C'est dans une ambiance chaleureuse que la soirée s'est déroulée, les tirages successifs de numéros permettant d'attribuer plus de 20 lots aux heureux gagnants. La chance les a particulièrement gâtés ce soir-là, puisque la plupart d'entre eux ont gagné 2, 3 ou même jusqu'à 4 fois au cours de la soirée !

C'est à M. Colombani qu'est revenu le gros lot du jour, un téléviseur couleur à télécommande, après bien des émotions pour les participants à qui il ne manquait plus qu'un numéro pour l'emporter !

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, par leur présence nombreuse et fidèle, aussi bien au loto qu'à la dernière fête de Noël qui a fait salle comble, nous prouvent tout l'intérêt qu'elles portent à notre action. C'est un formidable encouragement à poursuivre nos efforts pour offrir aux enfants de nouvelles occasions d'activités et de sorties.

Le Sou des Ecoles vous invite d'ores et déjà à réserver votre DIMANCHE 5 JUILLET. La fête de fin d'année a en effet été fixée à cette date pour être plus proche des grandes vacances. A bientôt !

*La présidente,
Anne-Marie SIVIGNON*

ASSOCIATION DES FAMILLES

NOTRE ASSOCIATION EST-ELLE VOUEE A DISPARAITRE ?

Suite à son assemblée générale du 7 février dernier, l'association des Familles lance un cri d'alarme. Depuis quelques années déjà, les membres du conseil d'administration démissionnaires ou décédés ne sont pas remplacés, faute de bonnes volontés... pas le temps... je travaille... Pourtant certains services proposés par l'association sont en nette progression, (ex. gym) et chacun s'accorde à dire que la famille a un rôle important à jouer pour l'avenir de chaque être : éducation, école, orientation, rythme, loisirs, etc.

A Pollionnay, le conseil d'administration vieillit, ses membres s'essouffent.

Le mouvement familial en est-il réduit à offrir des services à des familles uniquement consommatrices, profiteuses de l'acquit et oublieuses de sa provenance ?

Faudrait-il un coup dur comme la suspension des Allocs, ou autres A.P.L., droits obtenus grâce aux efforts constants de la Fédération des Familles de France depuis le début du siècle, pour que les familles redécouvrent la solidarité et leur pouvoir moral et économique sur la société ?

Cependant, la F.F.F. et, au niveau départemental la F.F.R., œuvrent en permanence pour défendre et représenter les familles face aux pouvoirs publics, sur tous les problèmes que soulèvent la vie quotidienne : économie, éducation, consommation, environnement, bioéthique, etc.

En choisissant le thème "l'éducation face à l'Europe" pour son congrès de Rouen, la F.F.F. ouvre l'avenir de nos enfants sur le marché de l'emploi.

En développant le partenariat avec les entreprises pour prévoir et mettre en place la meilleure éducation et la meilleure formation face à l'Europe, elle prouve son dynamisme.

Mais celui-ci résistera-t-il si les familles ne se sentent plus concernées ?

Aucun phare, si brillant soit-il ne tient longtemps si la marée le mine à sa base !

Cette année, au niveau local, cette représentativité des familles s'est bien développée :

- dans l'étude de l'aménagement du temps de l'enfant. (A ce propos, l'association remercie la municipalité et l'école de leur invitation au dialogue, ce qui lui a permis d'exprimer sa position à ce sujet)
- de même, l'association a exprimé son point de vue à M. Deroux adjoint à propos de l'attribution des subventions aux associations locales. Là, le dialogue devrait se poursuivre.
- les familles de Pollionnay sont aussi représentées au C.C.A.S. par Mme Picotin.

Cette représentativité des familles doit se poursuivre et s'intensifier. Mais il faudrait pour cela quelques bonnes volontés supplémentaires.

Disposez-vous d'une heure ou deux par mois pour défendre et faire reconnaître la valeur irremplaçable de la famille pour l'épanouissement de tous ?

Vouloir, c'est pouvoir ! Alors contactez-nous.
M. Cellier 78 48 10 41, Mme Picotin 78 48 14 48.

L'association

Danielle et Alain Dader
Boulangerie - Viennoiserie
Epicerie

Pains Spéciaux

Pâtisseries pour toutes cérémonies, fêtes, mariages, etc...

69290 Pollionnay
Tel. 78 48 11 41

REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMITE DE LA FOIRE

Le 6 septembre prochain aura lieu la 13^{ème} Foire de POLLIONNAY. La 13^{ème} depuis qu'une équipe l'a remise sur pied mais la Foire existait depuis très longtemps. Le "Père Benoit" (Almanach beaucoup lu dans les campagnes et que Madame Badoil vend toujours) annonçait toutes les foires et que représentaient-elles pour nos ancêtres au début du siècle ?

C'était un lieu de rencontres, de commerce, de convivialité (selon un mot à la mode). On venait pour les bêtes (vaches, chèvres, moutons, cochons) soit pour les vendre soit pour les acheter.

Les femmes trouvaient là des ustensiles de cuisine, des vêtements, des sabots... Les hommes achetaient des pantalons de velours ; des coltins (vestes de toile bleue que l'on mettait pour se recharger), ils trouvaient aussi des outils. Les transactions se faisaient souvent en français mais dès que l'on se retrouvait entre soi c'était le patois qui dominait.

On venait à la foire des communes voisines, soit à pied soit avec le cheval et le char à bancs. On restait la jour-

née. Si des parents ne vous avaient pas invité on apportait son repas et les nombreux cafés (7 à l'époque) mettaient une table à votre disposition à condition de fournir la boisson ; les plus aisés, les maquignons, ceux qui avaient fait de bonnes affaires allaient aux restaurants (Lefort, Terrasson, Rossignol).

Le mode de vie a changé beaucoup de choses, mais l'équipe du Comité de la Foire estime qu'il faut conserver le plus longtemps possible ces rencontres, ces amitiés nées d'un travail en commun et chaque année elle s'efforce de trouver de nouveaux pôles d'intérêt : exposition, jeux, animation, etc, mais tous cela demande des idées et des aides aussi n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de la Foire (contactez soit M. Louis Chantre à la Rivière, soit M. Maurice Bouchard à la Poizatière qui vous indiqueront les dates des réunions de préparation auxquelles vous pourrez assister).

Cela demande aussi de l'argent et nous sommes obligés d'organiser une tombola, alors aidez-nous en faisant bon accueil à ceux qui vous présentent des billets (ce n'est pas pour eux le plus agréable).

Merci d'avance et rendez-vous le 6 septembre.

COMITE DE LA FOIRE



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les Aurélias Pollionnay

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. 78.48.15.33

LE PERSONNEL MEDICAL

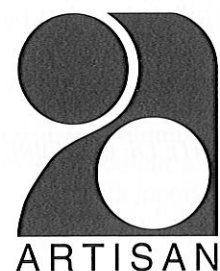
Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec "astreinte" 7 jours sur 7.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

Sortie du Dimanche 24 Mai 1992 : "Revoir ou découvrir les mineurs et l'apiculture"

- 9 h 30 Rassemblement place des anciens combattants.
Départ en voitures particulières.
- 10 h 00 Visite du musée de la mine à St-Pierre-la-Palud
(Entrée adulte : 14 Frs - enfant (6 à 16 ans) : 7 Frs)
- 12 h 30 Déjeuner à l'auberge de Brullioles.
Au menu à 53 Frs (boissons en sus) :
Assiette de crudités - Jambon braisé au porto
Frites
Fromage blanc - Glace
Temps libre (jusqu'à 15 h 45)



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ
"La Rapaudière"
69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 48

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

BLANCHISSERIE

Collectivités - Hôpitaux - Restaurants

SARL J.M. MORELLON

"Le Sarrazin"
69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 83

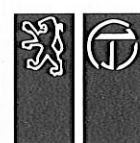
16 h 00 Visite de la miellerie du "Rucher de la Brevenne"
à St-Laurent-de-Chamousset

vers 18 h 00 Retour à POLLIONNAY.

Inscriptions obligatoires avant le 17 mai 1992 (dernier délai) aux "dimanche café" ou tél. 78 48 10 89 ou 78 48 13 75, (passé cette date, aucune demande ne sera prise en considération).

● Pouvez-vous disposer d'une voiture ? Avec combien de places disponibles ? (renseignements à communiquer à l'inscription).

● Frais de la journée :
adulte : 67 Frs
enfant + 6 ans : 60 Frs.
- 6 ans : 53 Frs.



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT-TALBOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09



À QUELQUES MINUTES DE LYON,
PRES DE CHARBONNIERES-LES-BAINS,
DANS UN CADRE CHAMPETRE ET FORESTIER,
REDÉCOUVREZ LE CALME, LA DÉTENTE, LA RELAXATION...
DÉGUSTEZ DES PRODUITS NATURELS...

*Auberge
des Garennes*

Menu Campagnard et Gastronomie Traditionnelle - Banquets
Repas d'affaires - Anniversaires - Mariages - Séminaires
Salle jusqu'à 200 personnes - Terrasse ombragée - Jeux d'enfants
Chambres sur réservation - Location de véhicules de prestige
Col de la Croix du Ban - Pollionnay Téléphone : 74 70 48 47
74 70 30 57
Route départementale 601, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...

L'APPEL D'URGENCE DANS LE RHONE

Sapeurs - Pompiers	18
Police	17
S.a.m.u.	15
Service de Déminage	72 61 60 60
Centre Anti-Poison	78 54 14 14
Information et Coordination routière	78 54 33 33
Météorologie	78 26 73 73

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, ch. de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. 78 35 24 15

Jacques Poix Communications

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEURS
TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CRAPONNE 78 44 87 66 Fax 78 44 62 35
68 avenue Edouard Millaud

TASSIN 78 34 89 18 Fax 78 34 88 91
50 avenue Victor Hugo

**CREE
COPIE
IMPRIME**

Si votre publicité s'était trouvée ici

ELLE AURAIT ETE VUE

INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...

Projet d'élagage 1992

L'article L 65-1 du code des postes et télécommunications met à la charge des propriétaires, fermiers, ou leurs représentants, riverains de la voie publique l'obligation d'élaguer les plantations susceptibles de compromettre le bon fonctionnement des lignes de télécommunications empruntant le domaine public.

France Télécom, exploitant public, demande de mettre en demeure les dits riverains de procéder à l'exécution de ces travaux d'élagage.



Assistante sociale

● M^{me} Curtil : 1^{er} vendredi du mois après-midi de 14 h 30 à 17 h.

● M^{me} Doucet : les 3^e mercredi du mois de 9 h à 11 h, salle des Associations.

● Comité Départemental Habitat Aménagement Rural du Rhône : permanence tous les vendredi après-midi mairie de Vaugneray.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET TRAVAUX PUBLIC

Toitures "Anciennes"

Bouchard - Bazin

"La Poizatière" - 69290 POLLIONNAY

Tél. (Bouchard) 78.48.13.50
Tél. (Bazin) 78.45.84.48

Recensement militaire

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier 1975 et le 31 mars 1975 doivent se faire recenser à la mairie avant le 30 avril 1992. Apporter le livret de famille.



Bennes pour gros déchets

Une benne pour gros déchets non ménagers sera mise à la disposition des habitants de la commune du 21 au 30 avril.



Boucherie - Charcuterie de campagne

TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande

Pierre BILLIET

69280 SAINTE-CONSORCE
Tél. 78.87.08.54

INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...

CENTRE D'INFORMATION ET DE DEPISTAGE DU SIDA ANONYME ET GRATUIT

● L'information : des permanences tous les jours pour l'accueil, l'écoute et l'information du public par des équipes permanentes.

● Le dépistage pour : agir plus vite contre la maladie, ne pas faire courir de risques aux autres, ne pas faire naître un enfant malade.

LE DEPISTAGE C'EST FACILE : UNE SIMPLE PRISE DE SANG

4 Centres :

● Hôtel-Dieu 71, Quai Jules Courmont - 69002 Lyon - tél. 78 92 20 16.

● Hôtel-Dieu (porte 17) 58, Quai Jules Courmont - 69002 Lyon - tél. 78 42 29 26.

● Hôpital E. Herriot 5, Place d'Arsonval - 69003 Lyon (Pav. P) - tél. 72 34 46 89.

● Médecins du Monde 10, Rue de Sévigné - 69003 Lyon tél. 78 60 23 84.

LE SIDA N'EST PAS UNE FATALITE
SAVOIR CE N'EST PAS ETRE MALADE.

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud
Dames : 78.57.33.60 - Messieurs : 78.57.32.29

GROUPE RABELAIS LYCEE - CFA - CILY

69570 DARDILLY
Tél. 78 35 26 46 - Télécopie 78 43 83 80

La profession manque de bras (alors qu'il y a tant de jeunes chômeurs), mais nous avons évidemment besoin de jeunes qui aient réellement envie de travailler même si tout travail est pénible.

Nous nous chargerions de leur formation.



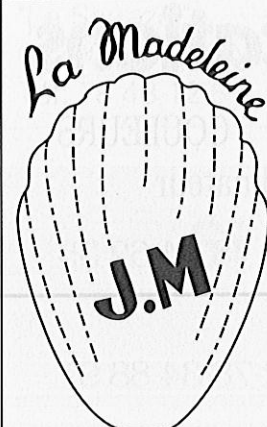
Le prochain bulletin paraîtra début juillet 92.
Nous souhaitons recevoir les articles à paraître avant le lundi 22 juin 92

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 78.59.22.64



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES "PUR BEURRE"
Madeleines - Brioques - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. Ets MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

YAMAHA LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

motos et accessoires

3 et 5 avenue Jean Jaurès - tél. 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34 rue Chalopin - tél. 78 69 08 62

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

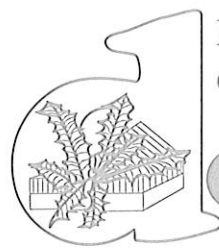
69290 POLLIONNAY Tél 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

La vie prend des couleurs avec le libre service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h. à 19 h. du lundi au samedi
de 9 h. à 12 h. dim. et jrs fériés**



**Libre service
de la plante**

esbos

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél : 78 87 18 58